

Lieu : Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs

Date de la convocation : 20/01/2026

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents :

1

Membres présents :

7

**Nombre de suffrage exprimés**

**8**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à onze heures, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, sous la Présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	X
	Béatrix LOIZON	Excusée
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	X
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	X
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	Excusé
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	X
CC Val de Morteau	Cédric BOLE	X
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	X
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	Excusé
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	X
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	X

Était présent également : Jean Marc GROSJEAN pour la CCGP

**Secrétaire de séance :**

1. Approbation PV du 13 janvier 2026 .....	2
2. Préparation du BP 2026 .....	2
2.1 Budget principal .....	2
2.2 Budget Annexe LIFE .....	4
3. Indemnités Elus-futur mandat.....	7
4. Consultation marché de déboisement de 4 lots de tourbière (Programme LIFE Climat) .....	8
5. Journée mondiale des zones humides : programme EPAGE .....	9
6. Questions diverses .....	9

\*\*\*\*\*

## 1. Approbation PV du 13 janvier 2026

Le Président soumet à la validation des membres, le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du bureau à l'unanimité valident le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2026.

## 2. Préparation du BP 2026

### 2.1 Budget principal

La clôture des comptes 2025 se traduit de la façon suivante :

Fonctionnement	Budget 2025	Réalisé 2025	
Dépenses	3 099 064.70 €	1 906 609.41 €	
Recettes	3 099 064.70 €	1 934 619.76 €	
Solde 2025		<b>28 010.35 €</b>	
	<b>Resultat de l'exercice antérieur</b>	<b>966 334.70 €</b>	
	<b>Résultat à affecter</b>	<b>994 345.05 €</b>	
Investissement	Budget 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
Dépenses	3 091 175.88 €	1 762 722.04 €	192 681.05 €
Recettes	3 091 175.88 €	1 975 341.69 €	480 126.75 €
Solde 2025		<b>212 619.65 €</b>	<b>287 445.70 €</b>
	<b>Resultat de l'exercice antérieur</b>	<b>46 274.56 €</b>	
	<b>Resultat investissement 2025</b>	<b>212 619.65 €</b>	
	<b>Excédent à reporter</b>	<b>258 894.21 €</b>	
	<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>287 445.70 €</b>	
	<b>Excédent financement</b>	<b>546 339.91 €</b>	
	<b>Proposition affectation résultat 2025</b>	<b>0.00 €</b>	
	<b>excédent fonctionnement à reporter en 2026</b>	<b>994 345.05 €</b>	

Le compte administratif 2024 présentait un excédent important en fonctionnement, qui est légèrement augmenté à l'issue de la clôture 2025.

La section d'investissement étant également excédentaire, il est proposé de ne pas affecter le résultat de fonctionnement en investissement.

Concernant la construction budgétaire 2026, les projets inscrits en investissement dans le PPI ont été repris intégralement à ce stade, ainsi que les prévisions en fonctionnement discutés lors des orientations budgétaires.

Une inconnue persiste concernant les versements de certaines subventions en fonctionnement, notamment les aides de la Région et de l'Europe (FEADER), en retard de paiement depuis 2024 pour certaines et non rattachées au budgets 2024 et 2025 (les conventions n'étant pas signées lors de l'élaboration de ces budgets).

Le montant est conséquent (546 k€ environ) et devrait être versé en tout ou partie en 2026. La date de versement des aides pour l'année 2026 reste également hypothétique à ce stade.

Dans un objectif de transparence, il est présenté ci-dessous une prémaquette intégrant l'ensemble de ces recettes.

## 2.1.1 Section de fonctionnement



BP 2026- EPAGE Haut Doubs Haute Loue

Section **Fonctionnement**

	Somme de BP2025	Somme de Réalisé 2025	Somme de BP 2026	Somme de Nouveaux crédits 2026
<b>Dépenses</b>	<b>3 099 064.70 €</b>	<b>1 906 609.41 €</b>	<b>3 031 982.54 €</b>	<b>3 031 982.54 €</b>
±011 - Charges à caractères général	921496.14	541572.38	976293	976 293.00 €
±012 - Charges de personnel	1155657	1076853.13	1196315	1 196 315.00 €
±023 - virement à la section d'investissement	724108.46	0	583872.54	583 872.54 €
±042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160000	165328.11	160000	160 000.00 €
±65 - Autres charges de gestion courante	133672	118728.06	111317	111 317.00 €
±66 - Charges financières	4131.1	4127.73	4185	4 185.00 €
±68 - Dotations aux provisions		0		- €
<b>Recettes</b>	<b>3 099 064.70 €</b>	<b>1 934 619.76 €</b>	<b>4 149 734.45 €</b>	<b>4 149 734.45 €</b>
+002 - Excédent fonctionnement antérieur reporté	966334.7		994345.05	994 345.05 €
±013 - Atténuation de charges	33000	20237.85	20000	20 000.00 €
+042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60000	52816.93	60000	60 000.00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	137222	142394.19	404500	404 500.00 €
±74 - Subventions d'exploitation	1901708	1710027.25	2670888.4	2 670 888.40 €
±75 - Autres produits de gestion courante		1279.75	1	1.00 €
+77 - Produits exceptionnels	800	7863.79		- €

## 2.1.2 Section d'investissement

Section **Investissement**

	Somme de BP2025	Somme de Réalisé 2025	Somme de BP 2026	Somme de Nouveaux crédits 2026
<b>Dépenses</b>	<b>3 091 175.88 €</b>	<b>1 762 722.04 €</b>	<b>2 825 873.50 €</b>	<b>2 633 192.45 €</b>
± 001 - Excédent ou déficit Investissement antérieur reporté		- €		- €
± 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000.00 €	52 816.93 €	60 000.00 €	60 000.00 €
± 13 - Subventions d'investissement		- €		- €
± 16 - Emprunts et dettes assimilées	26 302.00 €	23 507.19 €	24 140.00 €	24 140.00 €
± 20 - Immobilisations incorporelles	338 920.00 €	94 683.20 €	396 287.00 €	235 327.00 €
± 21 - Immobilisations corporelles	304 332.52 €	238 670.39 €	138 778.00 €	136 103.00 €
± 23 - Immobilisations en cours	2 215 505.86 €	1 225 269.33 €	2 192 845.00 €	2 172 479.45 €
±27 - Autres immobilisation financières	1500	1500		- €
± 45 - Comptabilité distincte rattaché	144 615.50 €	126 275.00 €	13 823.50 €	5 143.00 €
<b>Recettes</b>	<b>3 091 175.88 €</b>	<b>1 975 341.69 €</b>	<b>2 825 873.50 €</b>	<b>2 345 746.75 €</b>
± 001 - Excédent ou déficit Investissement antérieur reporté	46 274.56 €		258 894.21 €	258 894.21 €
± 021 - virement de la section fonctionnement	724 108.46 €	- €	583 872.54 €	583 872.54 €
± 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 000.00 €	165 328.11 €	160 000.00 €	160 000.00 €
± 10 - Dotations, fonds divers et réserves	63 465.00 €	63 463.94 €	67 475.00 €	67 475.00 €
± 13 - Subventions d'investissement	1 937 626.96 €	1 669 646.24 €	1 643 373.25 €	1 270 362.00 €
+20 - Immobilisations incorporelles	37442.4	37442.4		- €
± 45 - Comptabilité distincte rattaché	122 258.50 €	39 461.00 €	112 258.50 €	5 143.00 €

La section de fonctionnement ressort, à ce stade, logiquement excédentaire au regard des explications précédentes et la section d'investissement est équilibré pour l'instant par un virement de la section de fonctionnement de 583 k€.

## 2.2 Budget Annexe LIFE

La clôture des comptes 2025 se traduit de la façon suivante :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisé 2025</b>	
Dépenses	1 037 645.85 €	195 748.42 €	
Recettes	1 037 645.85 €	814 499.61 €	
<b>Solde 2025</b>		<b>618 751.19 €</b>	
	<b>Resultat exercice antérieur</b>	<b>0.00 €</b>	
	<b>Résultat à affecter</b>	<b>618 751.19 €</b>	
<b>Investissement</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisé 2025</b>	<b>Restes à réaliser 2025</b>
Dépenses	1 219 388.23 €	710 807.10 €	288 339.66 €
Recettes	1 219 388.23 €	340 460.27 €	0.00 €
<b>Solde 2025</b>		<b>-370 346.83 €</b>	<b>-288 339.66 €</b>
	<b>Resultat de l'exercice antérieur</b>	<b>-199 877.90 €</b>	
	<b>Résultat 2025 investissement</b>	<b>-370 346.83 €</b>	
	<b>Déficit à reporter</b>	<b>-570 224.73 €</b>	
	<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>-288 339.66 €</b>	
	<b>Besoin financement 2025</b>	<b>858 564.39 €</b>	
	<b>Affectation résultat proposé</b>	<b>618 751.19 €</b>	

Il est nécessaire d'affecter l'ensemble de l'excédent de la section de fonctionnement, à savoir 618 751.19 €.

La maquette budgétaire prévisionnelle pour 2026 est la suivante :

2.2.1 Section de fonctionnement



BP2026

Section

Fonctionnement

Étiquettes de lignes	Somme de BP 2026	Somme de Nouveaux crédits 2026
<b>[-] Dépenses</b>	<b>1 464 500.00 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>
[-] Etudes préalables	13 155.00 €	13 155.00 €
Analyses physico-chimiques études Bouj-GdeSeigne	4 500.00 €	4 500.00 €
révision SPRING hors erp	200.00 €	200.00 €
étude AEP tourbe Bannans La Rivière Drugeon 2025	2 955.00 €	2 955.00 €
suivi botanique Ecouland/Porfondrez	4 500.00 €	4 500.00 €
prestation drone et frais repas réunion	1 000.00 €	1 000.00 €
[-] Etude définition de travaux	4 000.00 €	4 000.00 €
Boujailles	2 000.00 €	2 000.00 €
Loitière - Ste Colombe	2 000.00 €	2 000.00 €
[-] Transferts budget général	150 000.00 €	150 000.00 €
Remboursement salaires 2026	120 000.00 €	120 000.00 €
Remboursement Frais Generaux 2026	30 000.00 €	30 000.00 €
[-] Frais gestion courante	5 200.00 €	5 200.00 €
frais déplacement	2 000.00 €	2 000.00 €
Releve cadastral	200.00 €	200.00 €
petit matériel	3 000.00 €	3 000.00 €
[-] Ecritures d'ordre	1 283 320.00 €	1 283 320.00 €
Virement à la section investissement	1 283 320.00 €	1 283 320.00 €
[-] Amortissement	8 825.00 €	8 825.00 €
(vide)	8 825.00 €	8 825.00 €
<b>[+] Recettes</b>	<b>1 464 500.00 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>
[-] Participation budget général	35 000.00 €	35 000.00 €
Participation EPAGE	35 000.00 €	35 000.00 €
[-] Versement CEN	1 429 500.00 €	1 429 500.00 €
CEN Life acomptes 2026 ( dont salaires et FG)	1 429 500.00 €	1 429 500.00 €

Section

Fonctionnement

Étiquettes de lignes	Somme de BP2025	Somme de BP 2026	Somme de Nouveaux crédits 2026
<b>[-] Dépenses</b>	<b>1 037 645.85 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>
⊕ 011 - Charges à caractères général	73 214.81 €	48 355.00 €	48 355.00 €
⊕ 012 - Charges de personnel	130 127.86 €	120 000.00 €	120 000.00 €
⊕ 023 - virement à la section d'investissement	812 103.18 €	1 283 320.00 €	1 283 320.00 €
⊕ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00 €	8 825.00 €	8 825.00 €
⊕ 20 - Immobilisations incorporelles		4 000.00 €	4 000.00 €
⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	13 200.00 €		- €
<b>[+] Recettes</b>	<b>1 037 645.85 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>	<b>1 464 500.00 €</b>
⊕ 002 - Excédent fonctionnement antérieur reporté			- €
⊕ 74 - Subventions d'exploitation	1 002 645.85 €	1 429 500.00 €	1 429 500.00 €
⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	35 000.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €
⊕ 77 - produits spécifiques			- €

## 2.2.2 Section d'investissement



BP2026

Section	Investissement		
<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Somme de BP 2026</b>	<b>Somme de Reste à Réaliser 2025</b>	<b>Somme de Nouveaux crédits 2026</b>
<b>⇒ Dépenses</b>	<b>2 258 686.33 €</b>	<b>288 339.66 €</b>	<b>1 970 346.67 €</b>
⇒ Etude définition de travaux	224 731.60 €	126 159.66 €	98 571.94 €
Grand marais Arc/Cicon		9 760.00 €	9 760.00 €
Grande Seigne Grand Combe Châteleu			- €
Le Doubs à Labergement	42 235.00 €	42 235.00 €	- €
AMO La Cluse et Mijoux	3 500.00 €	3 500.00 €	- €
Seigne de Boujailles	39 036.60 €	39 036.60 €	- €
Forbonnet Frasne			- €
Champs des Auges Frasne	3 000.00 €		3 000.00 €
AMO Grand Combe Châteleu Tourbiere	24 000.00 €		24 000.00 €
AMO Grand Combe Châteleu Théverot	13 200.00 €		13 200.00 €
Les Terreaux à Arc-sous-Cicon	17 640.00 €		17 640.00 €
AMO Forbonnet - Frasne	40 000.00 €	11 628.06 €	28 371.94 €
Cébriot - Chauv neuve et Chatelblanc	42 120.00 €	20 000.00 €	22 120.00 €
⇒ Travaux	1 452 730.00 €	162 180.00 €	1 290 550.00 €
Frambourg La Cluse et Mijoux	88 000.00 €	66 000.00 €	22 000.00 €
Frasne Ecoiland	90 000.00 €	82 500.00 €	7 500.00 €
frais de géomètre	5 000.00 €		5 000.00 €
Frasne Forbonnet	300 000.00 €		300 000.00 €
La Seigne de Boujailles (déboisement)	30 000.00 €		30 000.00 €
Avance Forbonnet hydro	48 000.00 €		48 000.00 €
Travaux hydro Champs Nouveaux	300 000.00 €		300 000.00 €
Déboisement En Béton	60 000.00 €		60 000.00 €
Déboisement Prés des grues	18 000.00 €		18 000.00 €
Melliers - Bouverans	156 000.00 €		156 000.00 €
Champs des Auges - Frasne	177 730.00 €	13 680.00 €	164 050.00 €
Ruisseau du Coude - Labergement Ste Marie	180 000.00 €		180 000.00 €
⇒ Achat terrain	5 000.00 €		5 000.00 €
Acquisitions terrain	5 000.00 €		5 000.00 €
⇒ Equipement mesures	1 000.00 €		1 000.00 €
matériel de mesures piézo hydro	1 000.00 €		1 000.00 €
⇒ Déficit d'investissement	570 224.73 €		570 224.73 €
Déficit d'investissement	570 224.73 €		570 224.73 €
⇒ Frais d'insertion	5 000.00 €		5 000.00 €
Frais d'insertion	5 000.00 €		5 000.00 €
<b>- Recettes</b>	<b>2 258 686.33 €</b>		<b>2 258 686.33 €</b>
⇒ Ecritures d'ordre	1 283 320.00 €		1 283 320.00 €
Virement de la section fonctionnement	1 283 320.00 €		1 283 320.00 €
⇒ Amortissement	8 825.00 €		8 825.00 €
(vide)	8 825.00 €		8 825.00 €
⇒ Emprunt	301 290.14 €		301 290.14 €
emprunt FCTVA	301 290.14 €		301 290.14 €
⇒ FCTVA	46 500.00 €		46 500.00 €
FCTVA	46 500.00 €		46 500.00 €
⇒ Affectation du résultat	618 751.19 €		618 751.19 €
Affectation du résultat	618 751.19 €		618 751.19 €

Section	Investissement		
<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Somme de BP2025</b>	<b>Somme de BP 2026</b>	<b>Somme de Reste à Réaliser 2025</b>
			<b>Somme de Nouveaux crédits 2026</b>
<b>⇒ Dépenses</b>	<b>1 219 388.23 €</b>	<b>2 258 686.33 €</b>	<b>288 339.66 €</b>
± 001 - Excédent ou déficit Investissement antérieur reporté	199 877.90 €	570 224.73 €	570 224.73 €
± 20 - Immobilisations incorporelles	229 149.84 €	229 731.60 €	126 159.66 €
± 21 - Immobilisations corporelles	724 845.49 €	396 730.00 €	162 180.00 €
± 23 - Immobilisation corporelles en cours	65 515.00 €	1 062 000.00 €	
<b>⇒ Recettes</b>	<b>1 219 388.23 €</b>	<b>2 258 686.33 €</b>	<b>2 258 686.33 €</b>
± 021 - virement de la section fonctionnement	812 103.18 €	1 283 320.00 €	1 283 320.00 €
± 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00 €	8 825.00 €	8 825.00 €
± 10 - Dotations, fonds divers et réserves	321 310.71 €	665 251.19 €	665 251.19 €
± 16 - Emprunts et dettes assimilées	76 974.34 €	301 290.14 €	301 290.14 €

### 3. Indemnités Elus-futur mandat

À ce jour, les indemnités de fonction versées aux élus du syndicat sont fixées comme suit :

- **Président : 546,29 € brut mensuel**
- **Vice-Président : 273,14 € brut mensuel**

Ces montants correspondent à 75 % du montant maximum applicable.

Afin de sécuriser juridiquement les montants versés, nous avons consulté l'ADAT ainsi que SVP (service juridique). Il ressort de cette analyse que :

*« Lorsque le syndicat mixte est ouvert mais limité à des collectivités locales et/ou leurs groupements (syndicat mixte ouvert restreint), il est soumis à certaines dispositions applicables aux syndicats mixtes fermés, notamment en matière d'indemnités de fonction. Ces indemnités peuvent être versées au président et aux vice-présidents (articles L. 5721-8 et R. 5723-1 du CGCT).*

*Le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale telle que fixée par l'article L. 5211-12 du CGCT. »*

Conformément à l'article L. 5211-12 du CGCT, le nombre de vice-présidents pris en compte pour le calcul est limité à 20 % de l'effectif, soit :

- Nombre maximal théorique de vice-présidents indemnissables : 6 vice-présidents

L'article 7 des statuts de l'EPAGE précise les modalités de détermination du nombre de vice-présidents :

*« Le Bureau est composé du Président, de Vice-Présidents et d'autres membres.*

*Le nombre de vice-présidents sera déterminé par délibération du comité syndical. Le 1er vice-président sera désigné parmi les représentants des EPCI si le Président est un représentant du Département du Doubs. Ils sont désignés parmi les membres du Comité syndical. »*

Ainsi, tous les vice-présidents peuvent percevoir une indemnité, sous réserve que le montant global des indemnités n'excède pas l'enveloppe maximale correspondant à 20 % de l'effectif.

Calcul de l'enveloppe maximale

- Montant de référence par VP : 8,86
  - Enveloppe maximale globale :  $8,86 \times 6 = 53,16$
- Enveloppe pour 10 vice-présidents, la quote-part individuelle serait de  $53,16/10 = 5,316$

En fonction du pourcentage retenu les montants mensuels bruts seraient les suivants :

Hypothèse à 75 % du montant maximal

- Vice-Président : 163,89 € brut mensuel
- Président : 546,29 € brut mensuel

Hypothèse à 100 % du montant maximal

- Vice-Président : 218,52 € brut mensuel
- Président : 728,38 € brut mensuel

Les membres du bureau demandent de faire des simulations et de se renseigner si le pourcentage du montant maximal peut être différent pour le Président et les Vice-Présidents

## 4. Consultation marché de déboisement de 4 lots de tourbière (Programme LIFE Climat)

Le présent marché est décomposé en 4 lots :

- **Lot n° 1 (Forbonnet Frasne)** : déboisement d'épicéas en sol hyper sensible de tourbière (plateau), sur environ 1 ha. Coupe, mise en tas hors emprise du futur chantier hydrologique (non valorisable) et nettoyage du sol (souches, rémanents...)
- **Lot N° 2 (Rond de la Seigne Oye et Pallet)** : 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles TF : déboisement d'épicéas en zone tourbeuse et évacuation (parcelle Agricole) 300m3
  - o TO1 : coupe de saulaie en zone très inondable et évacuation (1.33ha)
  - o TO2 : déboisement 0.13 ha tous bois (broyage ou évacuation).
- **Lot N° 3 (Les Melliers Bouverans)** : réouverture de saulaie et évacuation ou broyage des rémanents (2.5 ha).
- **Lot N° 4 (Le Coude Labergement Sainte Marie)**: 1 TF et 2 TO ; réouverture de saulaie broyage et/ou évacuation sur 0.44 ha.

Type de marché : marché à procédure adaptée

Publicité : plateforme klekoon

L'estimation financière du maître d'ouvrage est de :

- Lot n° 1 (Forbonnet Frasne) : 37 200 € TTC
- Lot N° 2 (Rond de la Seigne Oye et Pallet) : 60 000 € TTC
- Lot N° 3 (Les Melliers Bouverans) : 12 000 € TTC (mais erreur d'estimation liée à une surface erronée)
- Lot N° 4 (Le Coude Labergement Sainte Marie): 20 846 € TTC

11 retraits du DCE.

Une seule entreprise (Jura Natura Services) a répondu aux 4 lots. L'entreprise CTF a répondu au lot 1 uniquement mais a finalement fait savoir qu'elle ne pourrait pas assurer la mission faute de personnel.

Le Lot n°4 prévoyait une tranche ferme et deux tranches optionnelles. L'entreprise n'a chiffré que la tranche ferme. La candidature n'est donc pas recevable car incomplète pour ce lot.

Analyse et classement des offres :

**Lot n° 1 (Forbonnet Frasne)**

- JURA NATURA SERVICE : 40 542 € TTC

Le classement des prix n'est pas possible avec une seule offre, néanmoins l'offre JNS est proche de l'estimation du maître d'ouvrage et équivalente à un autre chantier de même type réalisé dans les règles de l'art.

Le classement des offres techniques n'est pas possible avec une seule offre mais néanmoins l'offre de JNS répond en tout point aux exigences du cahier des charges.

**Lot N° 2 (Rond de la Seigne Oye et Pallet)**

- JURA NATURA SERVICE: TF: 56 520,60 € TTC – TO1: 48 108,00 € TTC – TO2 : 5 868,00 €

Le montant de l'offre dépasse largement le montant estimé (60 000€ TTC) et le montant financé par le LIFE. Le classement des offres techniques n'est pas possible avec une seule offre mais néanmoins l'offre de JNS répond en tout point aux exigences du cahier des charges.

**Lot N° 3 (Les Melliers Bouverans)**

- JURA NATURA SERVICE : 41 640 € TTC

Le classement des prix n'est pas possible avec une seule offre, de plus il y a eu une erreur dans l'estimation du maître d'ouvrage liée à une surface erronée.

Le classement des offres techniques n'est pas possible avec une seule offre mais néanmoins l'offre de JNS répond en tout point aux exigences du cahier des charges.

Il est proposé de ne pas attribuer le lot 2 à l'entreprise JNS en raison d'un devis très supérieur au budget initialement prévu dans le programme LIFE, pour les lots n°1 et n°3, il est proposé de retenir l'entreprise JURA NATURA SERVICE.

**Délibération N°BS-2026-03 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :**

- DECIDE de rendre infructueuse la consultation pour le lot n°2,
- VALIDE les offres de JURA NATURA SERVICE pour un montant de 40 542 € TTC pour le lot 1 et 41 640 TTC pour le lot 3
- AUTORISE le Président à engager celles-ci et signer tout document permettant l'engagement de ces opérations

## 5. Journée mondiale des zones humides : programme EPAGE

Chaque année, l'EPAGE en tant que co-animateur du site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne », propose des animations pour la Journée mondiale des zones humides.

Le programme 2026 est le suivant :

Date	Lieu	Comcom	Conférencier/visite	Titre
05/02/2026	Bouverans	CFD	F.Nicod	la présentation du livre de la Haute Vallée du Drugeon
05/02/2026	Bouverans	CFD	P.Giraudoux	Biodiversité, eau, alimentation, santé, climat : tout est lié (y compris dans le Haut-Doubs) !
14/02/2026	Nans/Sainte-Anne	CCLL	B.Knaebel	Visite des travaux 2 ans après
28/02/2026	Tourbière du Frambourg	CCGP	G.Magnon	Visite des travaux du Frambourg

## 6. Questions diverses

Monsieur Jean-Claude GRENIER indique que l'EPAGE a été destinataire d'un courrier de Monsieur Jean-François LONGEOT au sujet d'une correspondance de l'Amicale du Haut Lizon alertant de la pollution du Lizon sur les communes de Nans sous Sainte Anne et d'Eternoz. Il est décidé de rédiger un courrier de réponse en précisant les aspects positifs des travaux engagés par l'EPAGE pour nuancer les propos.

Monsieur Cyril THEVENET informe les membres du Bureau que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a adressé un courrier à l'EPAGE en demandant de faire évoluer le bassin du drugeon en Réserve Naturelle Nationale, considérant que les statuts de protection actuels n'étaient pas suffisants pour enrayer la perte de biodiversité. Il est rappelé que le classement en réserve nationale relève d'une compétence de l'Etat et non de l'EPAGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 12h15.

Le secrétaire de Séance



Le Président de l'EPAGE

Haut Doubs Haute Loue

Philippe ALPY

